



**DONNEZ
- VOUS -
PLUS DE
CRÉDITS**

STAGE D'INTÉGRATION

**Certificat de
santé et sécurité
du travail**

**Des étudiants passionnés
et bien formés : un atout pour
votre organisation**

Le stage

Le stage est une période de formation pratique d'une durée de 135 heures (3 semaines à temps plein). Il peut se faire durant le trimestre d'automne (septembre à décembre), d'hiver (janvier à avril) ou d'été (mai à août). Il est possible d'effectuer un stage à temps partiel, mais toutes les activités prévues doivent se faire durant le trimestre d'inscription.

Les stagiaires

Les finissants du Certificat de santé et sécurité du travail connaissent les notions fondamentales en SST (prévention, réparation et financement) et possèdent les compétences et habiletés spécifiques à la gestion stratégique en SST.

Le stage s'adresse aux étudiants ayant complété au moins 21 des 30 crédits nécessaires à l'obtention de leur diplôme. Ils sont donc en fin de programme, et en mesure d'intégrer les connaissances et compétences acquises afin d'en faire bénéficier votre organisation.

Que peut faire le stagiaire ?

- **Participer à des projets d'amélioration et de prévention en matière de SST**
- **Apporter un soutien à la gestion de dossiers d'invalidité**
- **Préparer et diffuser de la formation**
- **Élaborer des rapports et des statistiques sur la SST**
- **Etc.**

Le projet de stage doit permettre au stagiaire de s'impliquer dans les activités quotidiennes de votre milieu et les mandats proposés doivent lui donner l'occasion de contribuer concrètement au fonctionnement de votre organisation.

Rôle du superviseur en entreprise

Le superviseur en entreprise est une personne ressource désignée par votre organisation qui accueille et encadre le stagiaire. Il doit également favoriser et évaluer son apprentissage. Il est accompagné et encadré par le superviseur de stage de l'Université.

La rémunération

Le stage n'est pas rémunéré. Toutefois, chaque organisation peut, à sa discrétion, rémunérer un stagiaire selon les formes et les modalités qui lui sont propres.

Vous êtes intéressés à accueillir des stagiaires spécialisés en SST chez vous ? Contactez-nous :

Certificat de santé et sécurité du travail
Responsable du programme
Mélicca Leboeuf
sst-responsable@fep.umontreal.ca
Téléphone : 514-343-6111, poste 2924

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant
Faculté de l'éducation permanente
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

fep.montreal.ca/sst